

Particuliers

Qu'est-ce qu'Allô Service Public 3939 ?

Le 3939, service de renseignement administratif par téléphone, délivre des informations sur les droits, obligations et démarches à accomplir.

Quels sont les domaines concernés ?

Allô Service Public 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Attention

c'est un service d'information généraliste, **qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers** et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement.

Comment fonctionne le service ?

Accessibilité téléphonique classique | Personnes sourdes ou malentendantes

Quels sont ses horaires ?

- Lundi : 8h30 à 18h15
- Mardi : 8h30 à 13h
- Mercredi : 8h30 à 13h
- Jeudi : 8h30 à 18h15
- Vendredi : 13h à 17h

Quel est le coût d'un appel ?

- Appel depuis la France métropolitaine : service gratuit, coût de l'appel selon opérateur
- Appel hors métropole ou depuis l'étranger : composer +33 (0) 1 73 60 39 39, accessible uniquement depuis un poste fixe. Coût d'une communication + coût de l'appel international variable selon les pays et les opérateurs.

Où s'informer ?



➤ 3939 Allô Service Public

3939

Coût : service gratuit, coût de l'appel selon opérateur (

[en savoir plus \(http://www.infosva.org/?tel=3939&date=01-01-2021\)](http://www.infosva.org/?tel=3939&date=01-01-2021)

)

Service accessible via un code d'accès aux horaires suivants :

- Lundi : 8h30 à 18h15
- Mardi : 8h30 à 13h
- Mercredi : 8h30 à 13h
- Jeudi : 8h30 à 18h15
- Vendredi : 13h à 17h

Répond aux demandes de renseignement administratif concernant les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines :

- Droit du travail dans le secteur privé
- Logement et urbanisme
- Procédures en justice, civile ou pénale
- Droit de la famille, des personnes ou des successions
- Droit des étrangers, des associations ou l'état civil

Attention : c'est un service d'information généraliste, qui n'a pas accès aux dossiers personnels des usagers et ne peut donc pas renseigner sur leur état d'avancement.

Services en ligne

➤ Téléservice :

[Accessibilité téléphonique pour les personnes sourdes ou malentendantes \(https://www.acce-o.fr/client/allo-sp\)](https://www.acce-o.fr/client/allo-sp)